CLE du 2 novembre 2026
RAPPORT 5

Bilan-Évaluation du Plan de Gestion de la Ressource en Eau

I- Contexte

Le plan de Gestion de la Ressource en eau est un **plan d'actions élaboré dans un objectif de résorption du déficit quantitatif** sur le bassin versant des Gardons. Ce déficit a été mis en évidence par l'étude des volumes prélevables (EVP) qui s'est achevée en 2015 et qui définit les volumes d'eau pouvant être prélevés au regard des besoins pour les usages et les milieux aquatiques[1]. Cette répartition repose sur la définition de débits cibles (débits de gestion « étape » et « objectifs ») définis sur 15 points du bassin dits « points nodaux ». Ces points nodaux correspondent à des points de fermeture de sous-bassins versants.
À noter que 2 de ces points nodaux sont utilisés pour le rapportage de la situation globale du bassin versant et sont inscrits dans le SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux) Rhône-Méditerranée-Corse : Ners et Remoulins.

Le plan d'actions du PGRE initialement prévu sur la période 2018-2022 a été complété et prolongé jusqu'en 2024.

II- Le Bilan-Évaluation du PGRE

À l'issue de la phase de mise en œuvre du PGRE, **un bilan-évaluation a été réalisé afin d'analyser le niveau de réalisation des actions programmées au plan d'actions et de caractériser l'évolution des usages sur le territoire durant cette phase de mise en œuvre.**
Dans un objectif de fiabiliser les interprétations des résultats ou observations, une analyse très poussée des données a été réalisée à partir des données de prélèvements, de l'évolution des surfaces agricoles mais également des données météorologiques et hydrologiques. En effet la **période de mise en œuvre du PGRE est particulièrement marquée par la sécheresse, sécheresse météorologique qui se retrouve dans la sévérité des étiages au niveau hydrologique et piézométrique.** Elle comprend notamment des sécheresses majeures et généralisées en 2017, 2022 et 2023.

[1] L'EVP s'est appuyée sur le Plan de Gestion Concertée de la Ressource (PGCR) réalisé entre 2007 et 2011

L'ensemble de ces analyses a donné lieu à la rédaction de différents documents :

- **Un rapport principal** (150 pages) **et son annexe** (50 pages) : il intègre le bilan de réalisation des actions et le tableau de bord, une synthèse des résultats par 5 grands secteurs, un chapitre de synthèse globale (annexé au présent rapport) et l'évaluation générale du PGRE.
- **5 fiches usages** (environ 80 pages par fiche) qui décrivent les actions et l'évolution des usages par grand secteur et pas sous-bassin versant.
- **5 fiches ressource** (environ 30 pages par fiche) qui décrivent l'évolution des paramètres hydro-climatiques principaux, l'évolution de l'hydrologie et de l'hydrogéologie sur le bassin versant durant la période 2015-2025.

L'ensemble des analyses a été réalisé en interne au sein de l'EPTB Gardons. Des échanges réguliers ont eu lieu avec les principaux partenaires techniques (Services de l'Etat, Agence de l'eau, Départements, Région, Chambres d'agriculture…) afin de réaliser des points d'avancement au cours de 5 réunions de comités techniques. Des points d'information et une présentation globale des résultats (mars 2026) ont été réalisés auprès de la CLE entre 2025 et 2026 (4 réunions de CLE).

III- Les grands résultats et enseignements

1. Avancement et gouvernance

Le bilan de **l'avancement des actions est très bon** tant sur la réalisation des actions que sur la consommation des enveloppes financières avec près de **64 millions d'euros engagés** dont 60.5 millions d'euros de travaux. Ce très bon avancement traduit une **implication forte des maîtres d'ouvrage dont les actions étaient inscrites** dans le plan d'actions mais également une animation à la hauteur des enjeux et une gouvernance adaptée. La **bonne implication de la CLE des Gardons** est à souligner.

2. Amélioration des connaissances

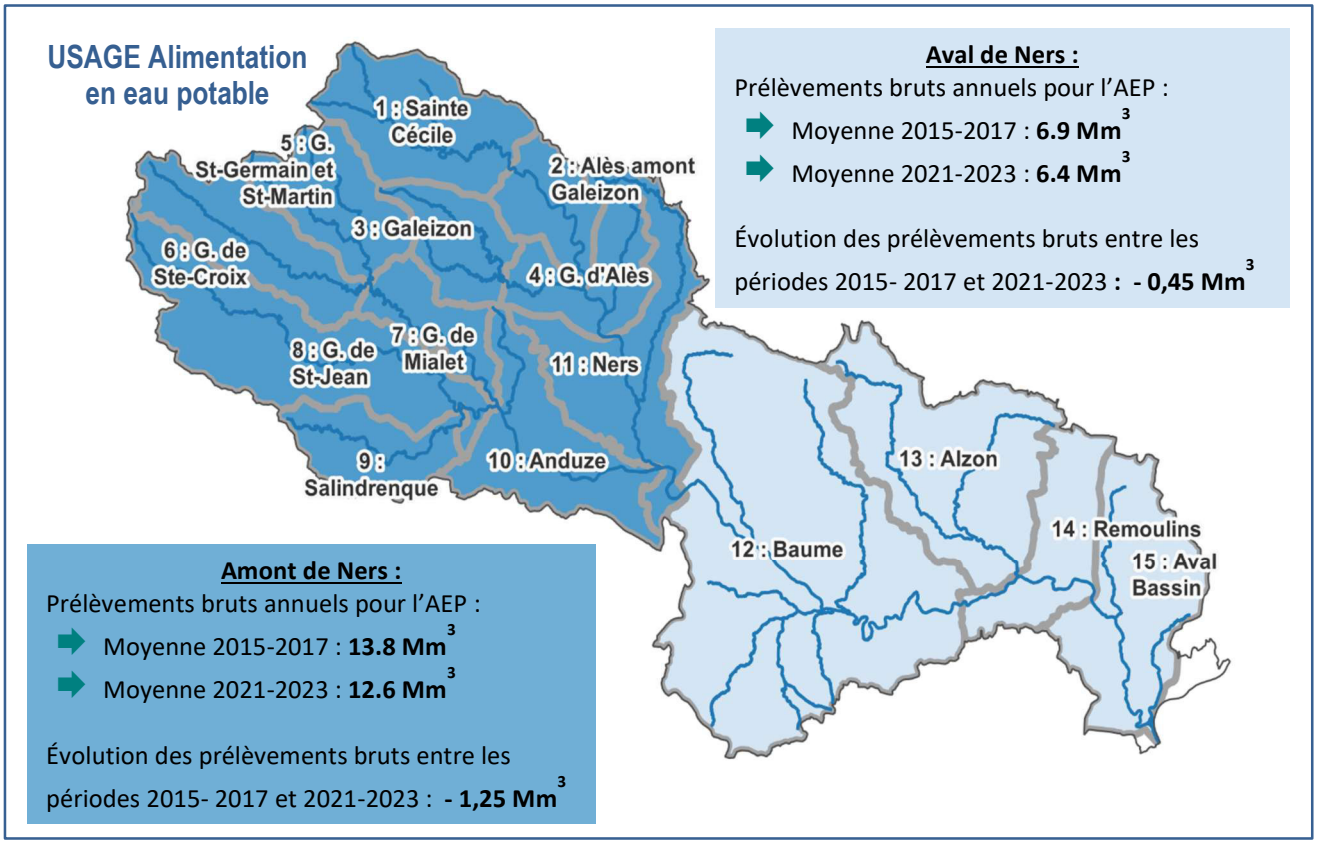
Les actions menées dans le cadre de **l'Axe I ont permis une très forte amélioration des connaissances** : études des eaux souterraines, déploiement des réseaux de suivi des débits d'étiage et des niveaux des nappes (niveaux piézométriques), études des nouvelles ressources et étude de l'impact du changement climatique et des évolutions du climat sur le territoire (Eau-Climat 3.0).

La composante météorologique mise en évidence à travers les *fiches ressource* influence très fortement la situation des cours d'eau et des nappes d'eau souterraines, ce qui rend encore plus importante les actions visant la maîtrise des prélèvements.

L'amélioration de la connaissance appuie le fait que les débits-cibles ont été construits lors du Plan de Gestion Concertées de la Ressource et de l'Etude Volumes Prélevables sur une connaissance bien moindre que celle acquise aujourd'hui. **Ce constat induit la nécessité de retravailler la définition de ces débits dans le cadre des actions du futur PTGE** (Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau).

3. Évolution des usages

Le bilan est très positif concernant **l'usage d'alimentation en eau potable (AEP)** avec un effort important concernant les économies d'eau avec **une diminution des volumes prélevés de l'ordre de 1.7 millions de m³ sur la période 2018-2023** soit près de 10 % des prélèvements bruts.

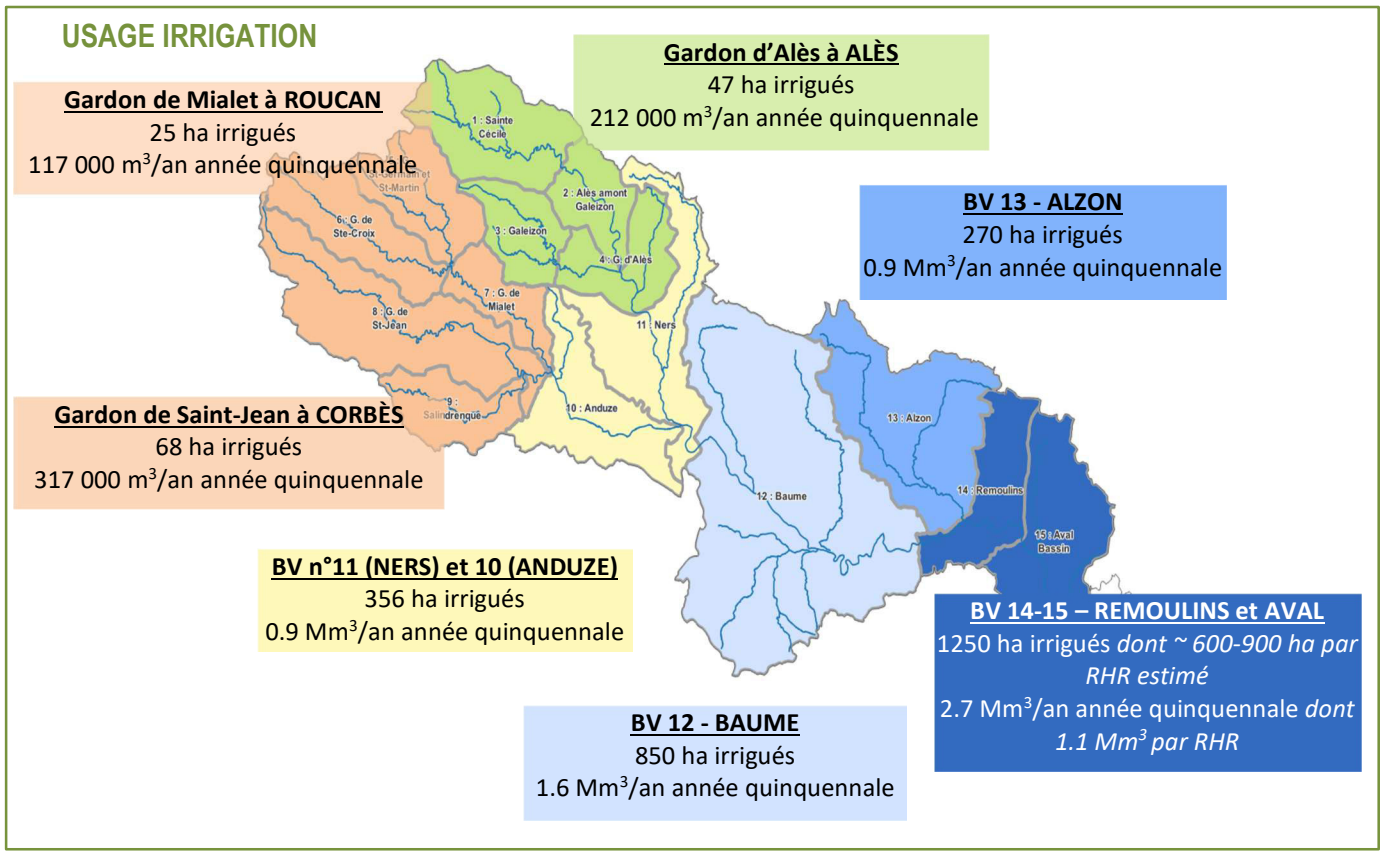


L'analyse de l'évolution des **prélèvements agricoles souffre d'un déficit de connaissance** important qui ne permet pas d'évaluer les efforts d'économie d'eau d'irrigation. Les bases de données des préleveurs et surtout des volumes consommés sont trop incomplètes.

À titre d'exemple, en 2022, à l'amont de Ners, les volumes transmis annuellement auprès de la DDTM30 représentent environ 10% des volumes obtenus par modélisation (la modélisation, réalisée à partir des surfaces irriguées du RGA2020 et de nombreuses hypothèses, comporte nécessairement de fortes incertitudes mais elle permet d'avoir une idée correcte des ordres de grandeur). À noter que le nombre d'irrigants déclarés à la DDTM30 en 2022 est du même ordre de grandeur que celui du RGA 2020.
La faible proportion des volumes transmis annuellement auprès de la DDTM par rapport à la modélisation réalisée avec le RGA 2020 se retrouve également sur le secteur de l'Alzon par exemple avec des volumes déclarés qui représentent 17 % des volumes modélisés. Sur ce secteur, ce résultat est d'autant plus étonnant que la base de données de la DDTM comporte quasiment 2 fois plus d'irrigants déclarés que dans le RGA 2020.

L'analyse de l'évolution des surfaces irriguées basée sur la comparaison des données issues du RGA 2010 et du RGA 2020 permet le constat suivant :

- Très forte diminution des surfaces fourragères irriguées en Cévennes,
- Augmentation des surfaces de vergers sur le Gardon d'Alès,
- Forte baisse du maraîchage et des vergers en plaine,
- Très forte augmentation de l'irrigation vigne d'un ordre de grandeur de + 1000 ha (dont une partie irriguée par l'eau du Rhône -RHR).



Concernant **l'usage industriel**, l'**empreinte** qu'il représente sur la ressource est **faible** lorsque l'on analyse, à partir des bases de données de prélèvements, les volumes déclarés par les industries/entreprises qui bénéficient de leur propre point de prélèvement (hors réseau AEP). Une analyse plus fine dans le futur PTGE permettra d'individualiser la part commerciale et industrielle du volume distribué par les réseaux pour l'alimentation en eau potable.

IV- Perspectives

Malgré les efforts réalisés par les différents gestionnaires, un **déséquilibre persiste sur le territoire entre les besoins des usages et des milieux et la ressource disponible**. Ce déséquilibre **risque de fortement s'accentuer** avec le changement climatique.

Élaborer un Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau afin de travailler à long terme sur ce retour à l'équilibre et intégrer les impacts du changement climatique constitue le **prochain travail indispensable de la Commission Locale de l'Eau** en matière de gestion quantitative.

Documents disponibles

➡ *En annexe du présent rapport :*

- *Synthèse technique du bilan-évaluation du PGRE 2018-2024,*
- *Évaluation générale.*

➡ *Via le lien de téléchargement / fichier Zip :*

- *Le rapport général du bilan-évaluation du PGRE,*
- *L'annexe du rapport général comprenant les débats de la CLE et le tableau de bord du suivi de la mise en œuvre du PGRE,*
- *5 fiches « usages »,*
- *5 fiches « ressource ».*

La validation de l'ensemble des documents du bilan-évaluation du PGRE 2018-2024 est soumise au vote de l'assemblée.

CLE du 2 novembre 2026
RAPPORT 5

Lien de téléchargement de l'ensemble des documents du bilan-évaluation du PGRE Gardons :

http://www.les-gardons.com/serveur_doc/upload/PERMANENT/Bilan-Evaluation_PGRE_complet.zip

Si le premier lien ne fonctionne pas, vous pouvez cliquer sur le second lien ci-dessous :

https://www.swisstransfer.com/dl/01a163fe-9a1b-7038-a2c5-700e37206b49